

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N ° II-CF640

présenté par

M. Amiel, rapporteur, M. Lefèvre, M. Reda, M. Masségia, M. Cazenave, M. Margueritte,
Mme Lemoine et Mme Panosyan-Bouvet

AVANT L'ARTICLE 41:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.